

Protocole pour l'escalade en salle

Saison 2020-2021

Ce protocole est basé sur les recommandations fédérales de la FFME :

<https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2020/08/200821-Reprise-activit%C3%A9s-en-salle-Mise-a-jour.pdf>



Nombre de personnes maximum simultanées

L'activité doit se dérouler dans le respect des mesures de distanciation sociales et donc les quotas suivants sont définis par salle d'escalade :

	Nombre de grimpeurs et assureurs	Nombre de personnes en attentes
Peron	18	10
St Genis Pouilly	22	10
Gex	24	6

Gestion des salles

- Définir et afficher le nombre de personnes maximum dans la salle
- Tenir un registre de présence
- Mise à disposition de matériel (voir ci-dessous)
- Affichage du protocole (planches fédérales, page 2 de ce document, nombre max de personnes)

Matériel mis à disposition

- Registre de présence
 - Avec les champs : date de la séance, nom, prénom, téléphone
- Gel hydro-alcoolique
- Désinfectant à vaporiser
- Papier essuie tout
- Marqueur pour identifier les gourdes et les flacons de magnésie
- Masques pour les encadrants, vendus 0.50€ aux participants

Protocole pour l'escalade en salle



Encadrement des cours et séances

- Ne pas encadrer si l'on a les symptômes du COVID : fièvre, toux, perte de goût ou d'odorat
- Mise à disposition et suivi du remplissage du registre des présents
- Définir les cordes disponibles (1 sur 2)
- Port du masque permanent pendant les cours et les tests
- Insister sur le lavage des mains et l'utilisation de la magnésie liquide
- Désinfection en fin de chaque séance des équipements
 - 15 minutes supplémentaires de service sont allouées à la mise en place et la désinfection
- Aérer la salle entre les séances et dès que possible
- Encaisser la vente de la magnésie et des masques, et transmettre la recette au club

Pratique de l'escalade en salle

- Ne pas venir à la salle si l'on a les symptômes du COVID : fièvre, toux, perte de goût ou d'odorat
- Port du masque obligatoire en permanence, sauf pendant la grimpe
 - A partir de 11 ans pendant les séances « en autonomie »
 - Pour tous les enfants pendant les cours
- Chaussures d'intérieur (Crocs, ballerines...) obligatoires
 - Pas de déplacement ou assurage pieds nus
- Remplir le cahier de présence
- Se laver les mains en entrant et en sortant, et régulièrement pendant la séance
- La magnésie liquide est encouragée car elle contient du désinfectant
 - Le club vend de la magnésie liquide à prix coutant (6€)
 - Notez votre nom sur le flacon
- Escalade un couloir sur 2 selon consignes de l'encadrant
- Respecter une distance de 2m entre grimpeurs sauf quand on part
- Ne pas partager de matériel (surtout les gourdes)
- Signaler rapidement au club toute suspicion de contamination, jusqu'à 7 jours suivant la séance, à l'adresse du club : capdg@ffcam.fr